



Fiche technique

HYGIENE



DEVOXY -

Activateur de détergence, désinfectant blanchissant, oxydant et dérougissant

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CEE N° 889/2008 du 05 septembre 2008.

> Caractéristique

- Liquide limpide
- Incolore
- PH pur : 2,5 +/- 0,5
- Densité à 20° C : 1,12 +/- 0,01 g/cm³
- Point de gel : -17°C

> Propriétés

- Oxydant
- Blanchissant
- Dérougissant
- Contient du peroxyde d'hydrogène (397g/l)

> Application

DEVOXY est un produit désinfectant oxydant et blanchissant ; il a un fort pouvoir dérougissant. Il s'emploie en trempage, circulation ou aspersion pour l'oxydation des matières organiques sur les vaisseaux vinaires, sols, cuves, tuyauteries, matériels de réception, pressoirs à membrane, locaux de stockage, pressoirs mécanique, tireuses, conditionneuses ... etc ; additionné à un alcalin fort comme le DEVIDROX ces deux produits réunis augmentent le pouvoir de nettoyage et favorise l'action de dérougir (Traces tanniques). Le DEVOXY est déconseillé sur l'aluminium à chaud, le galvanisé, le cuivre, les alliages. Il n'est pas agressif sur l'acier inoxydable en le diluant dans une eau contenant moins de 50 ppm de chlorures.

> Législation

DEVOXY est conforme à l'arrêté de 8 septembre 1999 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

> Mode et dose d'emploi

Mettre dans un cuveon son besoin en eau nécessaire au nettoyage, incorporer le DEVIDROX, puis le DEVOXY. La dose usuelle d'emploi du DEVOXY est comprise entre 1 et 10% selon le degré d'encrassement et le type d'application.

Le temps de circulation, aspersion ou trempage peut varier entre 5 et 30 minutes.

Rincer abondamment à l'eau potable et contrôler son efficacité.

> Contrôle de la solution

Prise d'échantillon : 10 ml

Indicateur : KI

Réactif(s) : H₂SO₄ 25% ; Na₂S₂O₃ N/10

Facteur de titrage : f= 0,044

Concentration en % = chute de burette * f

Concentration en g/l = chute de burette * f * 10

> Précautions et recommandation

Usage strictement réservé aux professionnels.

Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment et immédiatement. Consulter un spécialiste.

Stocker à l'abri de la chaleur et du froid

Ne pas mélanger avec un produit chloré

Porter des **gants, lunettes** et vêtements de protection.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

> Conditionnement

Bidon vert de 22 kg

Cuve de 1072 kg

Les informations figurant ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de Deveze Biotech Cœnologie et ne peut être modifié sans son accord



4 Rue Evariste Galois
34500 BEZIERS
(FRANCE)

Tél : 04 67 76 06 68
Fax : 04 67 62 64 05
E-mail : biotechnoenologie@orange.fr
www.biotech-cœnologie.fr



Fiche technique

HYGIENE



PROPRIETES BIOCIDES

Biocide selon le règlement UE 528/2012

Numéro d'homologation :

BACTERICIDIE - 21 % TP4

EN1276 - 15 min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C -
propreté.

Souches testées : *Staphylococcus aureus*,
Enterococcus hirae, *Escherichia coli*, *Pseudomonas*
aeruginosa.

LEVURICIDIE, FONGICIDIE à 21 % TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C -
propreté.

Souches testées : *Candida albicans*, *Aspergillus*
brasiliensis.

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n° :

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Les informations figurant ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de Deuze Biotech Cœnologie et ne peut être modifié sans son accord



4 Rue Evariste Galois
34500 BEZIERS
(FRANCE)

Tél : 04 67 76 06 68
Fax : 04 67 62 64 05
E-mail : biotechnoenologie@orange.fr
www.biotech-cœnologie.fr